

**INFORMATIONS AUX PARENTS**  
**Année Scolaire 2023-2024**

**INTERNAT**

Le montant annuel de l'internat est réparti comme suit :

	<i>Montant de l'Internat, tarif réévalué INSEE pour information :</i>	<i>Montant de l'Internat facturé après aide de la Région:</i>
<b>1<sup>er</sup> Trimestre 2023-2024</b> Août – décembre	8,49 € / jour sur 77 jours, soit 653,73 €	<b>3,48 € / jour, sur 77 jours, soit 267,96 €</b>
<b>2<sup>ème</sup> Trimestre 2023-2024</b> Janvier - mars	8,49 € / jour sur 40 jours, soit 339,60 €	<b>3,48 € / jour, sur 40 jours, soit 139,20 €</b>
<b>3<sup>ème</sup> Trimestre 2023-2024</b> Mai - juillet	8,49 € / jour sur 57 jours, soit 483,93 €	<b>3,48 € / jour, sur 57 jours, soit 198,36 €</b>
<b>Montant annuel</b>	1477,26 €	<b>605,52 €</b>

Le paiement s'effectue à réception des factures remises trimestriellement aux élèves.

**FONDS SOCIAUX**

*Les familles peuvent solliciter le service social du lycée pour bénéficier du Fonds Social des Cantines pour le paiement des factures de l'internat. Il existe aussi le fonds social lycéen qui peut aider pour les voyages, les stages, les fournitures scolaires ...*

*(se renseigner au Service Intendance Service de la Restauration ou auprès de l'Assistante Sociale).*

---

**BOURSES**

Le versement de la bourse est trimestriel et subordonné à l'assiduité de l'élève.

En cas d'absence prolongée ou répétitive, sans motif valable, le montant de la bourse est diminué d'autant de jours.

La bourse est retenue pour paiement partiel ou total de l'internat.

L'excédent est versé à la famille.

**La bourse est reconduite à l'identique d'une année sur l'autre, sauf en cas de redoublement ou de changement de situation familiale. Dans ce cas une vérification de ressources est alors nécessaire (s'adresser au Service de Gestion du lycée au plus tôt).**

Saint-Leu, le 12 juin 2023

La Provisoire

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024  
INSCRIPTION

A L'INTERNAT

NOM : .....  
Prénoms : .....  
Date de naissance : ...../..... /.....  
Classe fréquentée à la prochaine rentrée scolaire 2023-2024 : .....

Je soussigné(e) : M – Mme : .....représentant légal,

**demande l'inscription** de mon enfant à l'internat

**à compter du**

**Régime spécifique**  oui  non

Si aliments à proscrire, veuillez préciser : .....

**Externe**

**(Rappel : aucune radiation n'est acceptée en cours de trimestre et tout trimestre entamé est dû.)**

La présentation de la carte magnétique est obligatoire pour accéder au self.

Cette carte sera conservée durant toute la scolarité au lycée. Elle devra être restituée à la sortie définitive de l'élève.

**IMPORTANT** : en cas de perte, de dégradation ou de non-restitution de celle-ci, elle sera facturée 10,00 euros.

Saint-Leu, le .....

<p>Nom et prénom de l'élève ..... J'ai lu le règlement et m'engage à le respecter</p> <p>Signature de l'élève</p>	<p>Je soussigné(e), M. Mme.....responsable légal(e), Père/Mère Autre (précisez)..... Tél. : .....</p> <p>Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du Service de Restauration et d'Hébergement et m'engage à le faire respecter</p> <p>Signature du responsable</p>
---	---